



Ligue Nouvelle Aquitaine de Natation

Commission Sportive Natation Course

Siège social : Maison régionale des Sports – 2 avenue de l'Université 33400 Talence
Tél : 05.56.98.77.34 / Mél : talence@ffnatationlna.fr

Compte-rendu

Atelier 1 : Calendrier, règlement et programme sportif Catégorie Avenirs / Jeunes

18 mars 2021

Présents : Joël FLAMARION, Véronique FERNANDEZ, Charles FREBY, Jean-Louis THOREMBEY, Fabien LEREBOURG, Laurette BERTON, Delphine RIVIERE, Raphaël GRUET, Mathias LARTIGAUD, Thomas DOYHENARD, Rémi GUILLON, Jean-Louis HAGARD.

Ordre du jour :

Introduction

1) 2021

a) Maintien ou pas du critérium régional Avenirs

b) Championnats régionaux Jeunes été : lieu(x), format, mode de qualification, quotas de nageurs à respecter vis-à-vis des consignes sanitaires

2) 2022

a) Réflexion sur un outil de travail régional commun à tous les départements

b) Repenser le mode de qualification (périodes, critères d'accès, grilles ou rankings pour mieux gérer les effectifs)

3) Questions diverses

4) Date de la prochaine réunion

Introduction

Le Président ouvre la séance à 9h15 et remercie les participants.
Il souligne l'importance et la richesse des différents ateliers mis en place tout en rappelant la problématique actuelle qui est l'impossibilité de s'entraîner à cause de la crise sanitaire.

1) 2021

a) Maintien ou pas du critérium régional Avenirs

Du fait de l'impossibilité de s'entraîner et de nager en compétition pour se qualifier, cette compétition est annulée.

b) Championnats régionaux Jeunes été : lieu(x), format, mode de qualification, quotas de nageurs à respecter vis-à-vis des consignes sanitaires

Afin d'être sûr de respecter les jauges et les protocoles sanitaires en vigueur, mailler le territoire, organiser la compétition sur deux ou trois lieux (un lieu par ancienne région) et notamment dans des piscines découvertes (Pau, Limoges Beaublanc).

Une demande est en cours par le biais du CD87 pour Limoges.

Une demande à la ville de Pau va être émise pour réserver le Stade Nautique. (Sous condition que les championnats de France jeunes soient annulés)

Donc un choix entre deux bassins « nordique » ou deux bassins couverts La Rochelle et Agen.

Compétition devant se dérouler sur 2 jours (4 réunions), programme complet (même programme que les régionaux Juniors) mais uniquement des séries (pas de finales, classement au temps).

Intégrer des relais (dames, messieurs, mixtes) dans le programme.

Il est clair qu'au vu de la situation actuelle, il est impossible de s'entraîner et encore moins de nager en compétition pour se qualifier.

Propositions :

a/ permettre aux nageurs Jeunes 2 et 3^{ème} année qualifiés aux régionaux de la saison 2020 (à la date du 14 mars 2020) de pouvoir participer à cette compétition

b/ mettre en place un système de qualification avec un minimum de points à la table de cotation (par exemple : avoir réalisé au minimum 400 points à la table de cotation pour les Jeunes 1, 500 points pour les Jeunes 2, 600 points pour les Jeunes 3)

c/mettre en place un système de qualification s'appuyant sur les propositions a et b

Les jeunes 1^{ère} année et 2^{ème} année saison N-1 qualifiés à la date du 14 mars 2020 participent d'office aux régionaux de juin 2021.

Les aveniris saison N-1, jeunes 1^{ère} année « saison en cours » application du système de qualification à la table de cotation. (à définir)

Les jeunes 1/2/3 année ayant réalisé les temps de qualification (selon la grille des régionaux hiver, page 20 des règlements 2020/2021 indice F) en tout début de saison ou dès que les conditions sanitaires le permettront seront qualifiés.

- faire un sondage selon ces critères auprès des entraîneurs afin de savoir combien de nageurs Jeunes 1^{ère} année 2 et 3^{ème} année seront présents aux régionaux

- en fonction des résultats du sondage, limiter éventuellement le nombre d'engagements

2) 2022

a) Réflexion sur un outil de travail régional commun à tous les départements

- Revoir le format de la Coupe des départements (sur plusieurs étapes ? avec des modes de qualification ? des présélections ?) dans le but de mettre notamment en place une concurrence, une émulation au sein de chaque équipe départementale.

Des réflexions seront menées sur la mise en place de ce nouveau format, de façon à intéresser et concerner un maximum de nageurs et de départements (être sûr que tous les départements puissent participer d'un point de vue financier et d'un point de vue d'effectifs de nageurs).

- Mettre en place un parcours de qualification en plusieurs étapes (à l'image de ce qui se faisait avec le Natathlon) où tous les départements auraient les mêmes compétitions qualificatives avec les mêmes programmes.

- Rémi et Raphael se charge de peaufiner les règlements pour la prochaine réunion.

b) Repenser le mode de qualification (périodes, critères d'accès, grilles ou rankings pour mieux gérer les effectifs)

Du fait de la complexité de ce sujet et du manque de temps pour le traiter, la discussion est remise à une date ultérieure.

3) Questions diverses

Mise en place d'un outil informatique commun pour que les membres de cet atelier puissent partager leurs réflexions, leurs idées, leurs travaux.

4) Date de la prochaine réunion

Ce groupe de travail sur l'atelier n°1 va se réunir de nouveau le 8 avril, afin de traiter les points non abordés. Rendez-vous 09h00 début des travaux 09h15 – fin 11h15/30

La commission sportive, qui devait se réunir dans sa totalité le 8 avril, sera réunie à une date ultérieure (en fonction de l'avancement des travaux des différents ateliers).

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 11h40.